



## Intervention JP HIPPIAS RS CNSHSCT UES Orange conférence de presse-dangérosité poteaux bois le 24 mars 2017 à Valence

**Bonjour,**

Au nom de la Fédération nationale des salariés des activités postales et de télécommunications CGT, je vous remercie d'être présentes et présents à notre conférence de presse sur la dangérosité des poteaux bois. Je remercie en particulier le Syndicat Départemental de la Drôme de notre Fédération et en particulier sa Secrétaire Générale Rachel NIVON pour l'organisation de la logistique pour accueillir cette conférence de presse dans de bonnes conditions. Merci à l'UD CGT 26 pour la mise à disposition de la salle. Je remercie Yannick VALERA de la Commission exécutive de ce syndicat et élu au CHSCT de l'Unité d'Intervention Rhône Durance qui a fortement contribué à l'élaboration du dossier de presse qui retrace l'historique de la découverte de la dangérosité des poteaux bois. Merci à Gérard BREGIER, expert du cabinet technologia à la retraite qui a réalisé les différentes expertises citées dans ce dossier.

Pour terminer sur les remerciements, merci à la presse et les médias présents.

Comme vous avez pu le lire dans le dossier que nous vous avons envoyé, le but de cette conférence de presse, est d'alerter l'opinion publique pour qu'une véritable prise en compte de la dangérosité des poteaux bois devienne une réalité de la part de la Direction.

Tout d'abord, la dangérosité des poteaux bois concerne nous concerne tous:

- Les intervenants d'Orange dont les sous-traitants,
- Les intervenants des autres opérateurs de télécommunications (Opérateurs tiers) qui ont l'autorisation d'utiliser les appuis bois pour leur réseau et ce par le partage du réseau en aérien imposé par l'Autorité de Régulation des Courriers Electroniques et Postaux (ARCEP).
- Les salariés intervenant à proximité des poteaux bois et les tiers évoluant proximité.
- La population où se trouve un réseau aérien de télécommunication avec des poteaux bois (Nouvelle chute d'un poteau bois au Castelet dans le Var le 19/12/2016).

Malgré les multiples interventions de la CGT dans le cadre du CNSHSCT (CHSCT National d'ORANGE), par des audiences au plus haut niveau de l'entreprise (Direction du Domaine de l'Intervention, PDG, DRH GROUPE, Direction Santé et Sécurité et Qualité de Vie au Travail), la Direction est toujours dans une situation de déni concernant la mauvaise qualité avérée des poteaux bois neufs qui continue pourtant à être planté sur le parc sans contrôle préalable. Il en est de même pour les contrôles actuels réalisés sur les poteaux bois qui sont actuellement inefficace. Seulement 1 poteau dangereux sur 3 est détecté.

En ce qui concerne le réseau aérien, la CGT dénonce la décision du gouvernement de mettre en œuvre le plan Très Haut Débit dans des zones déjà couvertes par les collectivités, avec l'argent des contribuables, le partage du réseau aérien devient la règle avec les risques que nous venons de citer.

En effet, avec le modèle économique des RIP (Réseau d'Initiative Public), la CGT s'interroge sur la capacité financière des collectivités à se constituer comme opérateur de Télécommunications. Orange, en tant qu'opérateur historique a donc une responsabilité particulière sur les questions d'aménagement du territoire. La CGT porte depuis plus de 20 ans la nécessité d'un réseau Fibre Optique qui couvrirait l'ensemble du territoire.

Avec un résultat net en 2016, de 3,2 Milliards d'Euros de bénéfices, en hausse de 10%, Orange peut et doit sécuriser son réseau aérien avec une contribution des opérateurs qui l'utilise.

**Cette conférence de presse a pour but d'alerter la population et les intervenants réseaux de cette situation dangereuse d'où l'importance de celle-ci.**

**Vous trouverez ci-dessous la chronologie du contexte de dangerosité dans lequel nous nous trouvons. Nous tenons à votre disposition les documents pour la véracité des faits.**

Le parc poteaux, c'est 15 millions d'appuis. 56000 sont changés par an car cassés. Notre Fédération a choisi de faire cette conférence à Valence dans la Drôme car c'est dans ce département, que les 1<sup>ère</sup> investigations de la CGT sur la dangerosité des poteaux bois ont commencé à partir de 2008 à la suite d'un accident mortel d'une motocycliste. Déjà en 1999, il y a eu un accident mortel chez France Télécom. En 2000 et 2001, 4 accidents graves dont 2 mortels ont eu lieu chez l'entreprise PIANI. L'expertise Technologia du CHSCT de cette entreprise stipule qu'une partie du parc est fin de vie depuis 1990.

### **Historique des faits :**

1. **2008** : Accident mortel d'une mère de famille de 3 enfants à MONTELIER (26) le 11 Janvier déclenchant une étude sur les poteaux bois. Un poteau contrôlé et jugé comme bon par la méthode traditionnelle (COAP) 3 semaines avant, casse quelques mois suivant son inspection et provoque un accident mortel.  
Rapport d'expertise Technologia de décembre 2008 à la demande du CHSCT qui souligne :
  - a. L'écart entre la qualité du réseau annoncée par la Direction Orange du domaine de l'Intervention et ce qui est constaté sur le terrain.
  - b. L'inefficacité de la méthode de contrôle utilisée chez Orange décrite dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières N°1596 POT.
  
2. **2012** : Rapport du CIRAD à la demande du CHSCT UIRD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) est un Epic placé sous la double tutelle du ministère de la Recherche et du ministère des Affaires étrangères. Cet organisme a démontré la mauvaise qualité du traitement par la présence de champignons lignivores. Leur principal inconvénient jusqu'à présent se trouve être leur principale vertu : ces traitements sont biodégradables dans le sol (donc lessivables de leur support), et ils le sont aussi dans le bois.  
Le cabinet Technologia a testé la technologie POLUX qu'utilise ENEDIS ex ERDF .
  
- 3 **2013** : Mise en demeure du Directeur Général du Travail le 6 février 2013 de présenter les résultats des tests comparatifs entre différentes méthodes de contrôle des poteaux bois et de choisir la meilleure.
  - a. 1<sup>ère</sup> étude comparative de trois technologies comparées à la méthode décrite dans le CCTP1596POT d'Orange (COAP) : IML, PURL et POLUX. La meilleure méthode retenue est : POLUX utilisé par ERDF aujourd'hui devenu ENEDIS. Ce constat est confirmé par la Direction de l'Intervention d'Orange en septembre 2013 qui écrit : « Technologie proche de l'excellence »
  
- 4 **2014** : la méthode de contrôle de CBS associé à l'appareil Polux 4 a été testée grandeur nature sur 10000 supports dont près de 400 poteaux envoyés en laboratoire (CIRAD) pour subir des tests en rupture selon norme EN NF14229 mandaté par la direction .  
Communication de la DI basée sur un rapport, en ayant modifié les données pour discréditer et disqualifier la méthode. Un rapport contradictoire du laboratoire (FCBA) qui valide néanmoins les bons résultats de la méthode Polux. Rapport commandé par CBS fabricant de l'appareil Polux 4 pour livrer ses propres résultats et ne pas être jugé et partie.  
La Direction de l'Intervention d'Orange France refuse de prendre en compte ce rapport malgré des manipulations évidentes des données du CIRAD pour disqualifier l'appareil Polux 4 et donc écarter cette technologie au profit de la méthode de contrôle des poteaux bois décrite dans le CCTP1596POT (Cahier des Clauses Techniques Particulières N°1596 POT) d'Orange qui elle-même écrit que sa méthode n'est pas fiable ( Communication de la DI faite au 2<sup>ème</sup> semestre 2016 à ses sous-traitants).
  
- 5 **2014** : la méthode de contrôle de CBS associé à l'appareil Polux 4 a été testée grandeur nature sur 10000 supports dont près de 400 poteaux envoyés en laboratoire (CIRAD) pour subir des tests en rupture selon norme EN NF14229.

Communication de la DI basée sur un rapport, en ayant modifié les données pour discréditer et disqualifier la méthode. Un rapport contradictoire du laboratoire (FCBA) qui valide néanmoins les bons résultats de la méthode Polux.

La Direction de l'Intervention d'Orange France refuse de prendre en compte ce rapport malgré des manipulations évidentes des données du CIRAD pour disqualifier l'appareil Polux 4 et donc écarter cette technologie au profit de la méthode de contrôle des poteaux bois décrite dans le CTPP1596POT (Cahier des Clauses Techniques Particulières N°1596 POT).

**2014 : 2 nouveaux rapports d'expertise du cabinet Technologia en décembre 2014 impulsés par les élus CGT du CHSCT de l'UIRD**

a. La conclusion du premier rapport nommé « risque grave poteaux neufs en bois »: le parc de poteaux bois de France Telecom est dangereux

b. Les conclusions du deuxième rapport Technologia nommé « contrôle de sécurité des poteaux supports de ligne en service » de décembre 2014:

L'interprétation des résultats est donc sérieusement entachée d'erreurs et les résultats de cette expérimentation largement inexploitable de façon directe.

Pour qualifier une méthodologie, il faut comparer ses résultats à la résistance mesurée par un test à la rupture. Pour qualifier précisément l'état exact du parc et sa dangerosité, un mesurage spécial doit être entrepris avec une méthodologie validée.

Ces tests donnent une nouvelle indication de la mauvaise santé du parc de poteaux en bois utilisés comme support de ligne.

Autre point important, nécessité d'une attention redoublée sur les caractéristiques géométriques des poteaux livrés (notamment le diamètre, qui est une donnée très importante pour leur solidité) confirment le danger grave et imminent des poteaux bois et l'insuffisance de la maintenance préventive archaïque.

Ce qui est urgent, dans le cadre de ce Danger Grave et Imminent (DGI), c'est de prendre en compte le fait qu'un contrôle des poteaux, avec un procédé fiable, est absolument impératif.

**6 2015 :** Nouvelle campagne de mesure pour confronter la méthode de contrôle d'Orange (le Contrôle Approfondi par percement) à 2 nouvelles technologies de contrôle présentes sur le marché à savoir CINETIX de la société VONAQ et POLUX5 de la société CBS. Encore une fois Polux (Méthode utilisée par ENEDIS) récolte incontestablement les meilleurs résultats.

**7 2016 :** Campagne de contrôle d'Orange sur les poteaux bois plantés par l'Unité d'Intervention Rhône Durance sur les poteaux récents (2008 – 2011) avec la méthode traditionnelle d'Orange (le Contrôle Approfondi par percement) pourtant la plus aveugle sur les poteaux critiques : 18% de poteaux déclassés comme dangereux ce qui confirme le déni de la DI sur la qualité de son réseau.

**Conséquences :**

1. 2009 – 2017 : 8 ans de procédure pour refuser une solution et continuer à promouvoir un contrôle non adapté et dangereux (COAP) aux dépens d'une technologie qui continue à se développer et à être utilisée à travers le monde (Polux)

2. Refus d'expérimenter une solution de contrôle des poteaux bois plus fiable par la Direction de l'Intervention avec la promotion de rapports dont les données sont systématiquement modifiées.

3. Des poteaux qui continuent à casser sur le terrain. (Accident grave dû à la chute d'un poteau en Aquitaine avec un salarié de la sous-traitance en juin 2015, chute d'un poteau au Castelet dans le Var sur une voiture à l'arrêt le 19 décembre 2016....)

4. Des poteaux neufs fragilisés : parmi les plus dangereux avec des pourrissements prématurés : la campagne de 2016 confirme ce constat alarmant sur ces poteaux récents (2008 – 2011) qui sont sous

garantie décennale, situation pourtant déjà signalée dès 2009 et vérifiée lors des études successives (celle de 2014 notamment).

5. Qualité du réseau bien en deçà de ce qu'annonce la DI (<1% !!).
6. L'obligation légale d'adopter une technologie moins dangereuse n'est pas respectée.
7. Décision de ne pas ascensionner les poteaux bois décalée par rapport aux problèmes rencontrés (Problèmes d'Organisation du travail) sur le terrain sur les poteaux inaccessibles véhicules (Septembre 2016).
8. Proposition de remplacement des poteaux bois par poteaux synthétiques qui n'ont absolument pas fait leurs preuves. Rupture récente lors d'une tempête en Normandie ( Voir photos)

Aujourd'hui encore la DI est incapable de dire quel est le seuil de résistance minimale que doit avoir un poteau pour assurer ses fonctions sur le terrain. Si les appareils de mesure permettent des réglages, ce n'est pas le cas pour la méthode d'ORANGE encore promue (COAP). Pourtant la note envoyée à nos sous-traitants lors du 2<sup>ème</sup> semestre 2016 concernant la non fiabilité des 3 méthodes, est un aveu d'Orange concernant la non-fiabilité de sa méthode COAP

A ce jour, ORANGE n'est pas à l'abri d'un nouvel accident grave ou mortel tant pour les intervenants sur ce réseau aérien que des tiers évoluant à proximité.

**Aussi, la CGT FAPT va interpeller l'association des maires de France pour qu'elle intervienne auprès de la Direction d'Orange, afin que des mesures de précaution urgentes soient prises.**

**Au regard des résultats net de 2016, cités en début d'intervention Orange a les moyens de sécuriser les appuis de son réseau aérien.**

#### **Propositions CGT FAPT**

- Contrôle avant plantation des poteaux bois avec la méthode luxpole employée par ENEDIS ex ERDF
- Utilisation méthode de contrôle avec l'appareil POLLUX 5, méthode utilisée par ENEDIS
- Raccourcissement de la périodicité de la campagne de contrôle des poteaux au plus à 3 ans au lieu de de 6 ans.
- Tests de vieillissement de poteaux en champs pour déterminer la résistance et le temps de pourrissement.

#### **Contacts presse :**

**Jean-Pierre HIPPIAS Représentant Syndical CNSHSCT UES ORANGE Téléphone : 06 71 46 99 01**

**Yannick VALERA Membre de la Commission Technique du CNSHSCT Téléphone : 06 87 09 46 54**

**Philippe MUDRY Membre de la Commission Technique du CNSHSCT Téléphone : 06 86 55 10 51**